

27 mai 2008



CONFÉRENCE DE PRESSE

**Visite d'infrastructures
et rencontres
avec des opérateurs
culturels de Mouscron**

* * *

Fadila LAANAN, ministre de la Culture et de l'Audiovisuel
de la Communauté française

Contact:

Pascal Sac

Porte-parole

Cabinet de Fadila Laanan, ministre de la Culture et de l'Audiovisuel de la Communauté française

Place Surllet de Chokier, 15-17 - 1000 Bruxelles

Tél. : +32/(0)2/213.17.00

Direct : +32/(0)2/213.17.48

Gsm : +32/(0)477/252.285

E-mail : pascal.sac@cfwb.be

Internet : www.laanan.cfwb.be

1. Introduction

Madame la sénatrice,
Monsieur le bourgmestre,
Mesdames et Messieurs les échevins,
Mesdames et Messieurs les conseillers communaux,

Mesdames et Messieurs,
En vos titres et qualités,

Il y a plusieurs mois déjà que j'ai accepté l'invitation qui m'avait été faite par la sénatrice Christiane Vienne de venir visiter plusieurs infrastructures culturelles de votre commune et de rencontrer les opérateurs culturels locaux.

Je l'avais acceptée car depuis ma prise de fonction, en juillet 2004, je veille à être à l'écoute de tous ceux qui contribuent au dynamisme et à la diversité culturelle de notre Communauté française, de Bruxelles à Arlon et de Verviers à Mouscron.

Cela s'est traduit, en 2004 et 2005, par les États Généraux de la Culture que j'ai organisés pour entendre tous ceux qui le souhaitent, en vue d'initier une refondation globale et cohérente de l'intervention publique dans le domaine culturel. Ce qui constituait une première depuis... la fin des années 60.

Cela se traduit, pour moi, depuis quatre ans, par de nombreux déplacements, par exemple pour inaugurer des infrastructures culturelles de grandes ampleurs dans des pôles urbains importants.

Comme le Cinéma Sauvenière, à Liège, il y a une quinzaine de jours.

Ou comme, plus près de vous, l'extension du Musée de la Photographie, à Charleroi, samedi prochain.

Mais cela se traduit, aussi, par des visites dans des zones plus rurales, comme le Luxembourg belge ou le Condroz namurois l'an dernier.

Quand votre sénatrice m'a proposé de venir me rendre compte de votre activité culturelle, j'ai donc accepté avec plaisir.

Mais ce n'est qu'il y a quelques jours qu'elle m'a appris qu'à sa connaissance, Mouscron n'a jamais accueilli de ministre de la Culture.

J'espère donc ne pas décevoir les espoirs qu'elle a placés – et que vous avez peut-être placés aussi – dans cette visite...

Car je suis surtout ici pour découvrir vos réalités et pour vous écouter, comme je viens de vous l'expliquer.

Cela dit, j'arrive aussi avec quelques – modestes – bonnes nouvelles pour Mouscron et sa région.

2. Les Bibliothèques

Je peux, ainsi, vous annoncer aujourd'hui que j'ai augmenté cette année les subsides dévolus à la lecture publique à Mouscron.

La commune est, en effet, « couverte » par :

- un réseau local de lecture publique, constitué de cinq entités réparties sur son territoire ;
- une bibliothèque principale, dont l'action s'étend aussi à Comines et Estaimpuis.

Au total, la Communauté française leur octroie 227.194,50 euros de subsides de fonctionnement par an : 52.429,5 euros pour la bibliothèque principale et 174.765 euros pour la bibliothèque locale.

A ceci s'ajoutent les subventions accordées dans le cadre du décret relatif à l'emploi dans le secteur socio-culturel. Je viens de soumettre aux instances d'avis un avant-projet de décret relatif à ces mesures. Dans ce cadre, mon intervention peut être estimée à plus de 300.000 euros.

Ainsi, le montant octroyé aux deux bibliothèques s'élève à partir de 2008 à plus de 520.000 euros.

Je suis attentive au développement de ces établissements, qui valorisent la lecture et l'écriture. Notamment dans le cadre de leur modernisation et de la mise à disposition des usagers d'outils d'accès numériques, qu'ils soient internes à la bibliothèque ou en ligne via Internet. Ainsi en 2007, j'ai accordé aux bibliothèques de Mouscron des subventions pour un montant de 39.116,12€ destinées à leur équipement et à leurs actions d'animation, dont 28.809,82€ ont été consacrés à l'équipement informatique. Je poursuivrai ce soutien en 2008.

Enfin, comme la bibliothèque locale a été reclassée en catégorie A à dater du 1er janvier 2008, son subside de fonctionnement sera augmenté, cette année, de plus de 92.500 euros.

3. Musée de Folklore

Alors que le Musée de Folklore n'était auparavant pas reconnu par la Communauté française, j'ai le plaisir de vous annoncer que je viens de le reconnaître en catégorie C. La notification de cette décision vous parviendra d'ici peu.

Cette reconnaissance intervient dans le cadre du décret du 17 juillet 2002 relatif à la reconnaissance et au subventionnement des musées et autres institutions muséales et de l'article 5, 1° à 16° de l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 22 décembre 2006 portant exécution dudit décret.

Le Musée de Folklore est reconnu pour une durée de trois ans.

Concrètement, cette reconnaissance ouvre le droit à une subvention triennale à partir de l'année 2009.

Le décret prévoit un montant annuel maximal de subsides de 69.999 euros par an pour cette catégorie. Mais autant le préciser d'emblée, il est peu probable que ce plafond soit atteint.

Mais, c'est clair, le Musée de Folklore, que la Communauté française ne subventionnait pas avant sa reconnaissance, sera subventionné à l'avenir. Et j'ai même déjà prévu d'octroyer aux musées reconnus une subvention ponctuelle dès 2008. Je prendrai très prochainement les décisions en ce sens.

Quant au projet d'extension du Musée, vous savez qu'il a été examiné par mes services en 2007.

Mais c'est aussi le cas de nombreux autres projets d'infrastructures.

Je peux vous dire que je suis favorable à un soutien de la Communauté française à ce projet. Mais j'avoue – autant être transparente avec vous – que les réalités budgétaires m'interdisent de déjà formuler un accord officiel actuellement.

Et il est même probable que priorité devra être accordée, dans un premier temps, aux dossiers retenus par la Région wallonne dans le cadre du Feder (ce qui n'est pas le cas du Musée de Folklore), car les aides européennes à certains projets sont conditionnées à l'octroi de subsides équivalents par les autorités du pays concerné.

4. No Télé

Par contre, j'ai une autre bonne nouvelle, même si elle ne concerne pas uniquement Mouscron mais est intimement liée à sa situation géographique.

Je peux en effet, aussi, vous annoncer que **j'entends soutenir financièrement, à concurrence de 23.745 euros en 2008, le projet TRANSPULS qui devrait ainsi pouvoir bénéficier du programme européen INTERREG IV. Ce projet mis en œuvre par NOTELE, avec des partenaires de France et de Flandre occidentale, devrait s'accomplir sur quatre années. Il s'agit de la continuation d'une collaboration transfrontalière dans le domaine de la télévision et qui a déjà bénéficié d'un soutien financier spécifique de la part de la Communauté française.**

Par ailleurs, No Télé vient de se voir attribuer une première tranche de son subside de fonctionnement qui devrait dépasser, au total, 450.000 euros cette année.

5. Les autres dossiers en cours

Mesdames et Messieurs,

Pour terminer, j'en viens à présent, si vous le permettez, aux autres dossiers mouscronnois en cours au niveau de la Communauté française pour ce qui concerne mes compétences.

➤ **Le Centre culturel local**

Il est reconnu en catégorie 2 et je lui accorde, cette année, une subvention ordinaire de 80.700 euros et un subside dit « non marchand » de 11.400 euros.

Le contrat-programme qui le lie avec la Communauté française, sur base pluriannuelle, en termes de subsides et de missions, est actuellement en cours de renouvellement, comme c'est le cas de presque une centaine d'autres centres culturels de Wallonie et de Bruxelles. Suite à sa demande j'ai accordé un délai jugé nécessaire par le Centre culturel pour la conception et la concertation à propos de la prochaine programmation pluriannuelle.

➤ **Éducation permanente**

Plusieurs associations locales d'Éducation permanente sont actives depuis de nombreuses années sur la commune de Mouscron. À savoir :

- « L'Espace Citoyen de Culture, Tourisme, Loisirs – Mouscron » (CTL – Mouscron) qui se préoccupe de développer une réflexion critique relative aux conditions d'exercice de l'aide humanitaire ;
- « Vie Féminine Picardie », une des nombreuses locales du mouvement du même nom qui tend à développer l'autonomie des femmes ;
- « Eco-Vie » qui travaille sur les questions environnementales et dont l'objectif est la défense de la qualité de la vie et d'un environnement sain dans le cadre du développement durable.

Les deux premières associations sont actuellement en cours de reconduction de reconnaissance dans le cadre du nouveau décret Education permanente que j'ai activé progressivement depuis 2004. Si leur dossier aboutit, cela permettra de consolider leurs activités. Je dois recevoir l'avis de mes services et du Conseil Supérieur de l'Éducation permanente pour la fin juillet au plus tard. « Eco-Vie » a quant à elle obtenu sa nouvelle reconnaissance depuis 2006.

Dans le cadre de ce nouveau décret, j'ai pu reconnaître une nouvelle association mouscronnoise à partir de cette année : le « Groupe Consommateurs ». Issue d'une longue tradition de culture ouvrière, cette association vise à développer une réflexion et une pratique sur la consommation alimentaire et la consommation de masse.

Pour des associations locales de ce type, selon les cas, la subvention annuelle peut varier entre 7.000 et 15.650 euros à effet plein.

➤ Centres d'expression et de créativité

A. « La Prairie », ferme d'animation reconnue comme centre d'expression et de créativité, dont je soutiens l'action par une subvention ordinaire qui s'élevait en 2007 à 17.728 euros et par une convention subsidiée à hauteur de 12.000 euros. Ceci pour l'excellent travail de conception et de réalisation d'œuvres monumentales, réalisées avec les participants aux ateliers et des artistes, implantées sur le terrain contigu à la ferme.

B. « les Abeilles », Centre d'expression et de créativité lié à la maison des jeunes La Ruche, dont je soutiens l'action à hauteur 9.551 euros (subvention 2007).

➤ Interreg

Le projet de demande de subvention déposée par La Virgule, structure dans laquelle le Centre culturel est associé, avance à grand pas dans le cadre du programme Interreg IV. Je suis très confiante quant à l'évolution favorable de ce dossier et les décisions devraient être communiquées au plus tard en juillet prochain, pour un montant assez élevé, que vous permettrez de ne pas évoquer à ce stade.

➤ Situation des radios privées

Le cadastre des fréquences de la bande FM prévoit, sur le territoire de Mouscron, pas moins de six fréquences.

Ce qui est remarquable, compte tenu de la situation géographique de la ville : proximité de la France et de l'agglomération lilloise, proximité de la Flandre.

Parmi ces fréquences :

- deux sont destinées à des réseaux communautaires ;
- une est réservée au réseau provincial du Hainaut ;
- deux iront à des radios indépendantes ;
- une bénéficiera à une radio d'école.

Je ne vais pas entrer dans trop de détails, car les candidatures sont actuellement examinées par le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA).

Mais je peux déjà vous dire :

- que par rapport au plan de mon prédécesseur, j'ai veillé à prévoir deux fréquences indépendantes pour les radios « historiques » qui jusqu'alors devaient légalement partager une même fréquence ;
- le 95.0 MHz est revendiqué par une seule radio : Radio QUI CHIFFEL dont le dossier a été déclaré recevable ;
- la fréquence destinée à une radio d'école est occupée par Radio STUDENT, mise en œuvre par l'Institut communal secondaire de Dottignies. Une

nouvelle autorisation d'une durée de deux ans devrait lui être délivrée dans le courant du mois de juin 2008.

Mesdames,
Messieurs,

Vous le voyez, si c'est la première fois, paraît-il, qu'une ministre de la Culture vous rend visite, cela n'a pas empêché la Communauté française d'être déjà bien présente aux côtés de vos opérateurs culturels, pour soutenir leur dynamisme.

Et vous constatez aussi que pour ce qui me concerne, je n'ai pas attendu de venir vous rendre visite, d'avoir le plaisir de vous rencontrer, pour soutenir la diversité culturelle à Mouscron, comme je le fais dans toutes les régions de la Communauté française.

Je vous remercie de votre attention.

Fadila LAANAN